

Administrateur-Délégué-Gérant
O. RANDOLET

Administration, Impressions et Annonces, Tél. 10.47
35, Rue Fontenelle, 35

Adresse Télégraphique : RANDOLET Havre

Le Petit Havre

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

ABONNEMENTS

	Trois Mois	Six Mois	Un An
Le Havre, la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Orne et la Somme	4 50	9 Fr.	18 Fr.
Autres Départements	6 Fr.	11 50	22
Union Postale	10	20 Fr.	40

On s'abonne également, SANS FRAIS, dans tous les Bureaux de Poste de France

LES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

DE M. Jules SIEGFRIED pendant la dernière législature

III
1912-1913

Nous avons dit qu'à la suite d'un important discours qu'il avait prononcé en février 1912, M. Jules Siegfried, d'accord avec M. Honorat, avait fait voter, à une très imposante majorité, un ordre du jour par lequel la Chambre des députés décidait de discuter prochainement la proposition de loi sur l'Expropriation pour cause d'insalubrité publique aussi bien que les divers projets relatifs aux habitations à bon marché.

La proposition de loi déposée par M. Siegfried sur l'Expropriation pour cause d'insalubrité fut votée dans les séances des 19 et 22 mars 1912. Elle aura une importance capitale pour l'assainissement de toutes les villes en général et du Havre en particulier.

Il nous faut aussi mentionner un très important discours de M. Jules Siegfried, lors de la discussion d'un projet de loi et de diverses propositions concernant les droits de douane sur les blés. Au projet du gouvernement et de la Commission des douanes préconisant l'extension de l'administration temporaire, M. Jules Siegfried présentait un amendement, sous forme d'article additionnel et demandant l'abaissement du droit de douane à 5 francs.

En démontrant, par une argumentation irréfutable, la nécessité absolue d'abaisser le droit de douane sur les blés, M. Jules Siegfried ne défendait pas seulement l'intérêt de notre commerce et de notre port. Il se faisait l'éloquent interprète de l'intérêt général de la classe laborieuse si éprouvée par la cherté du pain.

Fâcheusement, il se heurta au parti-pris de la majorité des agriculteurs protectionnistes.

S'il ne put obtenir gain de cause, il réussit du moins à amener le ministre de l'Agriculture et le rapporteur à reconnaître que le droit de 5 francs peut être considéré comme très suffisant pour la protection de l'agriculture.

Le 11 juillet 1912, la Chambre votait un projet de loi modifiant et complétant la loi du 12 avril 1906 sur les habitations à bon marché. Ce projet de loi prévoyait toute une série d'institutions destinées à faciliter aux familles nombreuses l'accès d'un logement convenable et à bon prix; enfin ce projet consacrait une innovation essentielle: la création d'offices publics d'habitations à bon marché, constituant des établissements publics, et qui ont pour objet exclusif l'aménagement, la construction et la gestion d'immeubles salubres régis par la loi du 12 avril 1906, ainsi que l'assainissement de maisons existantes, la création de cités-jardins ou de jardins ouvriers.

M. Siegfried proposa et fit voter un amendement relatif aux logements des femmes seules — question d'une importance extrême à Paris et dans les grandes villes.

Notons qu'aux termes de cette loi, devenue définitive le 23 décembre 1912, les

communes pourront être autorisées à construire des maisons à bon marché « collectives, comprenant des logements pour familles nombreuses », — mais que ces immeubles « ne pourront être gérés que par les offices publics d'habitations à bon marché ou par les Sociétés d'habitations à bon marché ».

Ainsi se trouve écartée la municipalisation des habitations ouvrières; et la lutte contre les taudis s'est engagée sans que la propriété ait sacrifié, comme quelques-uns l'eussent voulu.

Dans une proposition de loi déposée le 1^{er} juillet 1908 et signée par cinquante et un députés, — proposition de loi concernant les fortifications de Paris et les espaces libres de l'agglomération parisienne — M. Jules Siegfried avait introduit deux articles visant une mesure permanente et générale, relative à la capitale, et ayant pour but de sauvegarder son avenir et son extension. Ces deux articles demandaient l'institution, sous la présidence du ministre de l'intérieur, d'une Commission supérieure d'aménagement de l'agglomération parisienne. Ils étaient le résultat d'une étude approfondie, faite par la section d'hygiène urbaine et rurale du Musée social, composée des hommes les plus compétents, comme architectes, médecins et hygiénistes.

En décembre 1912, M. Jules Siegfried reprit cette proposition de loi qui fut renvoyée à la Commission d'Administration générale, départementale et communale. Nous la signalons parce que cette proposition si intéressante témoigne du souci constant de l'honorable M. Siegfried pour toutes les questions d'hygiène publique, — et parce que son adoption sera de nature à créer une législation qui, de Paris pourra s'étendre à toutes les grandes villes, favoriser leur extension et leur embellissement.

Une question fort importante au point de vue des intérêts havrais devait être soumise au Parlement: le renouvellement, avec la Compagnie Générale Transatlantique, de la convention postale entre Le Havre et New-York. La convention ancienne ayant été prorogée, la nouvelle convention prévoyait une subvention de 7 millions 200.000 francs et la construction de quatre nouveaux navires.

On sait que cette convention fut renouvelée.

Mais, comme l'expliquait M. Jules Siegfried dans la réunion publique tenue vendredi dernier rue Dauphine, cette convention n'apparaît plus déjà comme satisfaisante, — et l'ouverture du Canal de Panama à la navigation appellera une convention complémentaire. Il faut en effet que nos lignes transatlantiques franchissent l'isthme, qu'elles puissent gagner, au Nord de la Côte du Pacifique, le port de San-Francisco, et, au Sud, les ports du Pérou et du Chili. Pour que le Havre puisse bénéficier du nouveau canal inter-océanique, tous nos efforts devront tendre à cette convention complémentaire avec la Compagnie Générale Transatlantique. Et M. Jules Siegfried, on le sait, ne manquera pas de se

M. Doumergue dans le Lot

L'ARRIVÉE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

M. Doumergue, président du Conseil, accompagné de MM. Gauthier, ministre de la marine; Dupontel, directeur de son cabinet; Morain, directeur du personnel au ministère de l'intérieur, est arrivé hier matin, à huit heures, à Souillac. Il a été reçu à la gare par M. Malvy père, maire et conseiller général; M. Malvy, ministre de l'intérieur; MM. Bellonme, Cocula, Ornac, sénateurs; Cécaldi, député; le préfet du Lot et les sous-préfets du département.

Après avoir échangé quelques paroles de bienvenue avec les personnalités présentes, M. Doumergue sort dans la cour de la gare, tandis que la musique du 7^e régiment d'infanterie joue le *Marseillais*.

Le cortège officiel se forme aussitôt et gagne la petite cité, décorée de mâts et de trophées de drapeaux.

A l'entrée de la ville, M. Malvy père, au nom de la municipalité, souhaite la bienvenue aux représentants du gouvernement.

« Vous trouverez ici, Monsieur le président, de nombreux et de bons républicains qui sont tous vos amis ».

M. Doumergue le remercie pour la réception qui lui est faite et dont il croit devoir reporter une partie à son vieux ami, quoique bien jeune ministre encore, au ministre de l'intérieur dont il a la collaboration de tous les instants. Il se précipite vers le préfet.

Le cortège se reforme pour se rendre au domicile de M. Malvy où le président prend quelques instants de repos.

A 11 heures, M. Doumergue se rend à l'Hôtel de Ville où ont lieu les réceptions officielles, puis il gagne la salle du banquet.

LE BANQUET

Discours de M. Doumergue

Au banquet, plusieurs discours sont prononcés, notamment par M. Malvy, maire de Souillac; M. Malvy, ministre de l'intérieur, fils du maire; Cocula, sénateur et président du Conseil général du Lot.

Le président du Conseil répond en ces termes:

Je ne voudrais pas m'étendre à parler longuement du passé. C'est devant vous qu'il faut voir et c'est l'œuvre de demain qu'il importe de définir et de préparer.

Mais du passé il convient cependant de retenir l'effort persévérant du parti républicain, qui, malgré les épreuves, les obstacles, les attaques violentes ou dissimulées, a su se maintenir et se développer, et a su faire passer de la parole à l'acte, de la promesse à la réalisation, et est parvenu ainsi à édifier une œuvre dont la grandeur et la beauté sont attestées par la passion inébranlable qui anime les dirigeants de ce parti, et par l'attachement des masses à ses idées.

Le succès de cette œuvre, s'il me est permis de le dire, n'est pas seulement un succès pour le parti républicain, c'est un succès pour la France, car elle a su se relever de ses débris, et elle a su reconstruire son édifice, et elle a su faire passer de la parole à l'acte, de la promesse à la réalisation, et est parvenue ainsi à édifier une œuvre dont la grandeur et la beauté sont attestées par la passion inébranlable qui anime les dirigeants de ce parti, et par l'attachement des masses à ses idées.

Une Catastrophe à l'Aérodrome de Buc

Deux autres grièvement blessés

Une catastrophe effroyable est venue jeter le deuil hier à l'aérodrome de Buc.

Il était à heures environ après les séries du Prix du Printemps, qui avaient été gagnées par Bidot, en 3 m. 15, Deroys en 3 m. 24, Cuendet en 3 m. 32 et Desfilis en 3 m. 25. Ces quatre valeureux pilotes venaient de se mettre en ligne pour disputer la finale. La lutte s'annonçait magnifique, lorsqu'un troisième tour Deroys dépassait Bidot. Ce dernier revenait et accrochait le leader. Les deux monoplane se retournaient dans un bruit effroyable.

Les deux pilotes et les deux passagers se trouvaient enfoncés sous les débris de grands oiseaux blessés à mort et le réservoir à essence de l'appareil à Deroys était en flammes.

On se porta à leur secours. Deroys et son passager M. Marcel d'Albin avaient succombé par le coup; ils étaient complètement carbonisés.

Bidot et son passager M. Pelado étaient dans un état effroyable. On les transporta en hâte à l'hôpital de l'Aéro-Park où les soins les plus dévoués leur ont été prodigués.

La réunion a été suspendue.

ON TROUVE LEPETIT HAVRE à Paris à la LIBRAIRIE INTERNATIONALE 208, rue Saint-Lazare, 109 (immeuble de l'HOTEL TERMINUS)

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Du 26 Avril 1914

CANDIDATS RÉPUBLICAINS DE GAUCHE

1^{re} Circonscription du Havre

JULES SIEGFRIED
ANCIEN MINISTRE
DÉPUTÉ SORTANT

2^e Circonscription du Havre

PAUL CLOAREC
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
ANCIEN OFFICIER DE MARINE

3^e Circonscription du Havre

GEORGES BUREAU
DÉPUTÉ SORTANT

Président d'honneur de la Société d'Encouragement à l'Agriculture de l'Arrondissement du Havre

des partis de réaction et des partis cléricals: Pour nous de la part de ces derniers un dédain de co-cadres et d'injures tel qu'il faut remettre à haut pour en trouver d'aussi violent contre un gouvernement républicain.

L'explication est très simple. Le programme que nous avons apporté au pouvoir et réalisé en peu de mois, nous ne l'avons pas emprunté au gouvernement précédent. Ce qui l'avait pris comme équilibre, il n'avait trouvé la formule et l'expression dans le vieux programme républicain. Mais tandis que nous avons essayé de faire de ce programme une réalité, ceux qui nous ont précédé ont peut-être trop souvent songé à s'en servir seulement pour abriter une autre politique. Ils semblaient l'avoir considéré dans bien des cas comme un pavillon destiné seulement à donner le change sur la réalité de la politique qu'il couvrait. Ce pavillon ne trompait cependant ni les républicains, ni les conservateurs, et il ne les effrayait guère, puisque leur confiance ne s'est jamais démentie envers nos prédecesseurs. Il faisait tout au plus illusion à un certain nombre de républicains. Quand la question de l'agilité devant l'impôt se posait devant la Chambre, et que la majorité de gauche s'est levée à la résistance gouvernementale sur cette question, cette illusion a été brisée. C'est ainsi, sur un vote précis et non équivoque, que j'ai été chargé de constituer un nouveau gouvernement.

L'UNION DES RÉPUBLICAINS

Partisan à toute époque et de l'union des républicains, de l'union pour l'action, j'ai constitué ce gouvernement en faisant appel à des hommes dont les convictions républicaines m'étaient attestées par leur passé et qui, bien qu'appartenant à des groupements divers de l'agilité devant l'impôt, étaient tous animés sur les questions essentielles des mêmes sentiments et de la même bonne volonté. Je voulais donner ainsi l'impression que le gouvernement nouveau ne se constituait pas par une politique étroite, mesquine ou de courtes vues. Le parti républicain l'a bien compris et c'est ce qui nous a valu de sa part une sympathie ardente et active qui nous a soutenus et qui nous a permis de mener à bien la tâche que nous nous étions assignée.

Cette tâche, le peu de temps qui nous sépare des élections, nous avons eu l'honneur de la remplir. Mais si limité que soit notre programme, il embrassait cependant toutes les questions vitales, toutes celles dont la démocratie s'occupe avec le plus de passion, autour desquelles s'agitent toutes ses espérances et dont elle sait bien qu'elle résument toute sa vie et tout son avenir.

Dernière Heure

PARIS, TROIS HEURES MATIN

LE RETOUR DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

NICE. — M. et Mme Poincaré ont quitté Eze par train spécial à 5 h. 25 de l'après-midi. Ils seront à Paris ce matin à 8 h. 50. Il leur comptent être de retour à Eze le 27 avril. M. et Mme Poincaré ont été respectueusement salués à leur départ par la population qui s'était massée aux abords de la gare.

La Catastrophe de l'Aérodrome de Buc

Les Victimes. — Les Circonstances de l'Accident

Buc. — L'aviateur Deroys, tué dans l'accident d'hier après-midi, était né en 1884 à Dijon; il était célibataire.

Dabin, qui périt avec Deroys, était né le 6 mai 1893 à Nancy.

Deroys montait un tandem type militaire et Bidot un monocoque à deux places.

Les deux aviateurs concouraient pour les éliminatoires d'une course de dix kilomètres. Deroys se trouvait en avant. A un moment, Bidot a voulu le « doubler ». On suppose que, gêné par le soleil, il n'a pas vu l'appareil de Deroys et qu'il est venu le frapper avec son aile droite, ce qui a entraîné la chute des deux appareils.

Ceux-ci ont immédiatement pris feu. Deroys et Dabin ont été complètement carbonisés.

Quant à Bidot et à son compagnon Pelladeau, ils avaient réussi à se dégager, et grâce aux secours, purent éviter les flammes.

Un Discours de M. Barthou

OLORON SAINT-MARIE. — M. Louis Barthou a prononcé hier un discours dans lequel il a déclaré qu'il accepte le programme minimum du congrès de Pau en ce qui concerne la défense de l'école laïque, mais il critique toutefois l'amendement Brard qui constitue un monopole déguisé, un expédient hypocrite.

Un droit subordonné à une autorisation administrative n'est plus un droit, mais une faveur arbitraire, a dit l'orateur.

M. Barthou, parlant de la partie sociale du programme de Pau qu'il accepte, rappelle qu'il a agi contre les syndicats qui sortent de leur rôle et contre la C. G. T. qui pousse sa propagande jusque dans l'armée.

La paix civile, dit en terminant M. Barthou, est la condition du progrès social; c'est un devoir d'assurer le respect de la légalité, de l'ordre et la sécurité de la Patrie.

M. BAUDIN EXPOSE LE PROGRAMME DE LA FÉDÉRATION DES GAUCHES

SENIS. — M. Baudin a fait hier une conférence au nom de la Fédération des Gauches. Les principaux points du programme de la Fédération ont été exposés par l'orateur qui a été très applaudi.

M. RAOUL PÉRET A POITIERS

POITIERS. — M. Raoul Péret, ministre du Commerce et de l'Industrie, a prononcé hier un discours dans lequel il a envisagé la possibilité de revenir au service de deux ans lorsque les circonstances extérieures le permettront.

M. Péret s'est ensuite déclaré partisan d'une administration ferme, juste et bienveillante, soucieuse du respect de la liberté et de l'indépendance d'une magistrature dont l'intégrité ne peut être discutée.

L'orateur a été très applaudi.

LES CAMPAGNES ÉLECTORALES VIOLENTES

Un Citoyen grièvement blessé

DOULAI. — A la suite d'une réunion électorale tenue à Lambres, quelques auditeurs se rendirent devant la maison du fossoyeur communal, M. Alfred Dupont, qui avait interrompu un orateur au cours de la réunion. Ils lapidèrent l'habitation et comme M. Dupont sortait de chez lui, les manifestants se jetèrent sur lui et le frappèrent si brutalement qu'il le blessèrent grièvement.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

On connaît l'un des agresseurs; c'est un repris de justice nommé Mawart.

CHUTE D'AVIATEUR

BERNE. — A la Chaux-de-Fonds, l'aviateur Montmain exécutait hier après-midi le looping sur un monoplane à 500 mètres de hauteur lorsqu'une commande du gouvernail de direction cassa.

L'appareil tomba verticalement au milieu de l'étré des spectateurs. Par bonheur, l'aviateur réussit à rétablir l'équilibre de son monoplane alors qu'il ne se trouvait plus qu'à une dizaine de mètres du sol.

Montmain échappa ainsi à une mort certaine.

SINISTRE MARITIME

DOUARNENEZ. — Le bateau *Claude-Bernard*, de Douarnenez, parti mardi pour le pêche du maquereau, s'est perdu à corps et biens à 18 milles au Sud du phare d'Armen et de l'île de S. M.

Ce navire était monté par le patron Doare et par les matelots Morvan, Jouin, Guilou, Le Gall, Calvez, Quinrec, Stephan et Coche. Sept des naufragés étaient mariés et pères de famille.

UN DÉPUTÉ VICTIME D'UN ACCIDENT D'AUTOMOBILE

NANT. — Une automobile dans laquelle se trouvait M. De La Porte, député de N. O. rt, est entrée en collision hier matin avec une autre voiture et a versé dans un fossé.

M. De La Porte en a été quitte pour quelques contusions sans gravité.

Une personne qui accompagnait le député et le chauffeur de l'auto n'ont pas été blessés.

VAPEUR ÉCHOÛÉ

ALGÉRIAS. — Un monde de Centa qu'on vaper allemand dont on ignore le nom ne s'est échoué la nuit dernière sur la côte de Bonza, au Maroc.

Des secours ont été envoyés.

APRÈS L'ENTREVUE D'ABBZIA

Un télégramme de

M. de Bethmann-Hollweg

CORFOU. — M. de Bethmann-Hollweg a envoyé au marquis di San-Giuliano une dépêche dans laquelle il se félicite de leur entrevue et où il renouvelle au ministre italien l'expression de sa sincère amitié.

L'AVIATEUR LENOIR A NIMES

NIMES. — L'aviateur Lenoir a réussi hier après-midi au champ de courses de Nimes une jolie prouesse aéronautique en bouclant dix fois de suite la boucle, malgré un vent assez violent.

Un répète aviateur a été vivement applaudi par l'assistance.

LES FRANÇAIS ARRÊTÉS A COLMAR

BERLIN. — On n'a aucune confirmation, à Berlin, de la mise en liberté des touristes français arrêtés cette semaine à Colmar.

UN DÉRAILLEMENT

ARRILLAC. — Un train de marchandises a déraillé hier après-midi, à deux heures, en gare de Nussaugues.

La locomotive et le fourgon se sont renversés sur la voie.

Le chef de train a été légèrement blessé.

L'Incident Mexico-Américain

WASHINGTON. — On déclare sans fondement le bruit relatif à un refus pur et simple du général Huerta de donner satisfaction aux États-Unis.

La flotte de 22 torpilleurs réunie à Pensacola a reçu l'ordre de partir pour Nogales.

Le ministre de la guerre fait procéder à une enquête sur la situation des troupes mexicaines à la frontière.

LA SANTÉ DE FRANÇOIS-JOSEPH

VIENNE. — On annonce que l'affection de l'empereur dont souffre l'empereur depuis quinze jours environ persiste, sans amélioration.

Les médecins ont constaté que le catarrhe des voies respiratoires est maintenant accompagné d'une élévation de température ce qui joint aux quintes de toux, trouble le sommeil du malade.

L'état des forces et l'appétit sont satisfaisants.

L'empereur en dépit de son malaise, expédie comme à l'ordinaire les affaires courantes et tient ses audiences.

UNE AMNISTIE AU PORTUGAL

LISBONNE. — La Chambre des députés vient d'adopter le projet gouvernemental amnistiant les ministres du cabinet João Franco qui avaient été accusés d'abus de pouvoir.

L'ÉTAT DU ROI DE SUÈDE

STOCKHOLM. — L'amélioration de l'état de santé du roi progresse normalement.

RECORD BATTU

LONDRES. — Une brigade de fusiliers battit le record du monde de la marche appartenant à la légion étrangère.

Elle a couvert les 84 kil. 500 qui séparent Londres de Brighton en 14 h. 23, alors que le temps de la légion étrangère pour la même distance était de 15 h. 30.

Classement des Chevaux et des Voitures en 1914

En exécution des prescriptions de l'instruction ministérielle permanente du 10 décembre 1908, il sera procédé du 27 avril au 12 mai prochain au classement des chevaux, mules et ânes et des voitures susceptibles d'être requis pour le service de l'armée en cas de mobilisation.

Ces opérations auront lieu dans toutes les communes de l'arrondissement du Havre, indiquées dans les itinéraires ci-après, qui seront suivis par les Commissions de classement opérant dans le département.

Exception est faite en 1914 pour les communes des cantons de Bolbec, Criquetot-l'Esneval, Fécamp, Goderville.

Seules, les communes ci-après désignées devront présenter leurs voitures aux Commissions de classement.

Le classement portera en 1914, sur les chevaux, juments, mâles et mules et sur les voitures attelées ou non attelées.

Les chevaux entiers ne sont pas présentés. Tout animal non attelé devra être présenté isolément, muni d'une bride ou d'un bridon et d'un hcol pourvu d'une longe.

Devront être présentés aux Commissions de classement : les voitures de marche, bâchées ou non, les voitures dites de gerbes à un ou deux chevaux, les camions et voitures de livraison.

Seront au contraire exemptés de la présente loi :

Les voitures exclusivement réservées au transport des personnes (ciclote, coupés, charrettes anglaises, break), les grands chariots de culture attelés à plus de deux chevaux, les tombereaux.

Les voitures devront être amenées devant les Commissions de classement par les propriétaires et à l'aide des moyens dont ils disposent.

Cantons du Havre

28 Avril. Havre, 1er canton, jonction du boulevard de Strasbourg et du boulevard François-Ier, 12 heures.

29 Avril. Havre, 3e canton, rue de Moulhouse, 7 heures.

Havre, 2e canton, jonction du boulevard de Strasbourg et du boulevard François-Ier, 14 h. 1/2.

Havre, 3e canton, jonction du boulevard de Strasbourg et du boulevard François-Ier, 7 heures.

Havre, 5e canton, jonction du boulevard de Strasbourg et du boulevard François-Ier, 14 heures.

Havre, 6e canton, jonction du boulevard de Strasbourg et du boulevard François-Ier, 14 h. 1/2.

1er mai. Gravelle, 7 heures.

Havre, 4e canton, place du Docteur-Fauvel, 14 heures.

2 - Sainte-Adresse, 7 heures.

Bieville, 8 h. 1/2.

Sauvigny, 10 heures.

Canton de Montivilliers

2 Mai. Harfleur, place d'Armes, 14 heures ; Rouelles, place de l'Eglise, 15 h. 30.

4 - Fontaine-la-Mallet, 7 heures ; Octeville, place de l'Eglise, 8 h. 30 ; Cauvillie, place de l'Eglise, 14 heures ; Manneville, place de l'Eglise, 15 h. 45 ; Notre-Dame-du-Bec, place de l'Eglise, 16 h. 30 ;

5 - Rolville, place de l'Eglise, 7 heures ; Fontaine, place de l'Eglise, 8 h. 30 ; Montivilliers, place du Champ-de-Poire, 9 h. 45 ; Epouville, 14 h. 30 ; Mangéville, 16 heures.

6 - Saint-Martin-du-Manoir, rue de l'Eglise, 7 heures ; Gonfreville-l'Orcher, place de l'Eglise, 9 heures ; Gainneville, place de l'Eglise, 10 h. 30.

Canton de Saint-Romain

6 Mai. Saint-Laurent-de-Brevédent, place de l'Eglise, 13 h. 30 ; Epreton, place de l'Eglise, 15 heures.

7 - Sannois-sur-Seine, 7 heures ; Bihouville, 8 h. 30 ; Gramboville, place de l'Eglise, 10 heures ; Saint-Gilles-de-la-Neuville, 13 h. 30 ; Commerville, 15 h. 30.

8 - Saint-Romain, 7 heures ; Saint-Aubin-Routot, route Nationale, à l'intersection de la route d'Epreton et d'Oudalle, 13 heures ; Rogerville, 15 h. 45 ; Douville, 16 h. 45 ;

11 - Sannois-sur-Seine, 7 heures ; Bihouville, 8 h. 30 ; Gramboville, place de l'Eglise, 10 heures ; Saint-Gilles-de-la-Neuville, 13 h. 30 ; Commerville, 15 h. 30.

12 - Saint-Vigor-d'Ymauville, 7 heures ; Tancarville, 10 h. 30 ; La Cerisier, 13 heures.

13 - La Remuée, 7 heures ; Saint-Eustache-la-Forêt, 10 heures ; Les Trois-Pierres, 14 heures.

Canton de Lillebonne

14 Mai. Mélamare, place de l'Eglise, 7 heures ; Saint-Antoine-la-Forêt, 8 heures ; Saint-Nicolas-de-la-Taille, 10 heures ; Saint-Jean-de-Folleville, 13 heures ; La Trinité-du-Moût, 15 h. 45 ;

MÉFIONS-NOUS !

Nous vivons en des temps où la fraude s'étale impunément un peu partout : pour le déjeuner, le consommateur doit apporter une extrême attention dans le choix de ses approvisionnements.

L'achat facile des produits bon marché et de second ordre commence, heureusement, à ne plus avoir de prise sur le public, qui se rend compte que seules les grandes Marques industrielles et commerciales lui donnent la garantie absolue d'une alimentation saine.

Les grandes Marques, en effet, ne livrent à la consommation que des marchandises irréprochables à tous points de vue, fabriquées avec matières premières de qualité rigoureusement choisie. Leur grand débit, en renouvelant perpétuellement les stocks, assure à l'usine que chez le détaillant, garanti à l'acheteur une marchandise toujours fraîche.

Celui-ci ne doit jamais se laisser influencer par une légère différence de prix ; en achetant une Marque, même quelques centimes plus cher, il fait toujours une économie, car, article d'usage courant, la grande Marque lui fera un meilleur usage, objet d'alimentation, elle ménagera sa santé.

Malgré un temps idéal, le bal organisé par la Société des Sauveteurs, qui avait lieu en salle close, a obtenu hier son succès habituel.

Pour la circonstance, la salle de la Lyre Havraise avait été ornée de panoplies de drapeaux français, tandis que sur la scène, ornée elle aussi de feuillages et des armes de la Société, un excellent orchestre, sous la direction de M. Dourmel, avait pris place.

On pouvait contempler des couples gracieux, en costume de ville voisinant avec les toilettes claires et fraîches comme le printemps.

La chœur invita les danseurs à se rafraîchir au buffet tenu par M. Virlovet.

M. Louis Dero, président de la Société, honorait cette fête de sa présence. Il était entouré de MM. Grandidier, Gatin, Lortet, Lavurin, Couillard père, administrateurs de la Société, que l'on doit féliciter pour la réussite de cette fête.

Au milieu du bal, une quête fut faite par deux gracieuses jeunes filles, Mlles L. Parry et Fontaine.

En résumé, charmante soirée qui laissera un bon souvenir à tous ceux qui y prirent part.

Concours régional agricole et hippique d'Yvetot

Nous rappelons que la Société centrale d'Agriculture de la Seine-Inférieure organise cette année à Yvetot, du 28 mai au 1er juin, un concours régional agricole et hippique, sous la présidence de M. le ministre de l'Agriculture.

Le programme de ce concours comporte 32 500 francs de prix, répartis entre les divisions suivantes : concours départemental de chevaux de trait, concours départemental de taureaux de race normande, concours spécial de génisses et vaches laitières de race normande, concours spéciaux des races ovines et porcines exploitées en Normandie, exposition générale d'instruments de machines et de produits agricoles.

A l'exception des deux premières divisions, réservées aux éleveurs de la Seine-Inférieure, toutes les autres parties du concours sont ouvertes à tous les agriculteurs et constructeurs français, sans distinction de résidence.

Les programmes et formules de déclaration sont envoyés gratuitement sur demande adressée au président de la Société centrale d'Agriculture de la Seine-Inférieure, 40 bis, rue Saint-Lô, à Rouen.

Le dernier délai pour les déclarations est fixé au 25 avril.

Marine Marchande

Etat-major du steamer français La-Provence, parti du Havre pour New-York le samedi 18 avril :

M. Mourand, C. I. C., commandant ; Anvon, 3e capitaine ; Deschamps, 1er lieutenant ; Terson, 2e lieutenant ; Besudouin, 3e lieutenant ; Le Dantec, commissaire ; Fauveau, sous-commissaire ; D'Lené, médecin ; Piau, télégraphiste ; Leroy, télégraphiste ; Liethoud, électricien ; Levasseur, chef mécanicien ; Poivert, 2e mécanicien ; Peron, 1er mécanicien ; Renquet, 3e mécanicien ; Dren, 4e mécanicien ; Levecl, 5e mécanicien ; Guddenec, 7e mécanicien ; Perrot, 8e mécanicien ; Momeg, 9e mécanicien ; Dubrenin, 10e mécanicien ; Cléary, aide mécanicien ; Morvan, aide mécanicien ; Gatz, maître d'hôtel.

Etat-major du cargo mixte Floride, parti du Havre pour New-York le 18 avril :

M. Ducan, C. I. C., commandant ; Olredo, 2e capitaine ; Lapied, 1er lieutenant ; Guy de Moras, 3e lieutenant ; Bourguignon, 4e lieutenant ; de Beaufort, commissaire ; Meo, docteur ; Châtelets, chef mécanicien ; Huby, 2e mécanicien ; Ducan, 3e mécanicien ; Oit, 4e mécanicien ; Vidant et Serpin, télégraphistes ; Alubi, maître d'hôtel.

Etat-major du paquebot La-Touraine, parti du Havre le 18 avril pour Québec et Montréal :

M. Cassin, I. V., commandant ; Gillard, second capitaine ; Bouis, 1er lieutenant ; Hingant, 2e lieutenant ; Lepicard, 3e lieutenant ; Motte, télégraphiste ; Rocher, télégraphiste ; X..., électricien ; Lapeau, chef mécanicien ; Pergelin, 2e mécanicien ; Jacquet, 3e mécanicien ; Vicien, 4e mécanicien ; Lerbou, 5e mécanicien ; Garbès, 6e mécanicien ; Bonnes, 7e mécanicien ; Labeau, aide mécanicien ; Clème, maître d'hôtel.

Les Médecins ordonnent contre le Lymphatisme, l'Anémie, les Maladies de Poitrine, les Affections de la Peau, et pour remplacer l'huile de foie de Morue, le Fer, le Quinquina et le Podure de Polasium, le VIN NUTRIRY, dépuratif et fortifiant, qui est très efficace, agréable et peu coûteux. (1)

L'Accident de la rue Hilaire-Colombel

A la suite de la mort du jeune René Mosses, âgé de huit ans et demi, demeurant 29, rue Hilaire-Colombel, qui fut tué par une automobile jeudi dernier, le Parc du Havre a ordonné l'autopsie de la petite victime.

Cette opération a été pratiquée par M. le docteur Balard d'Herleville, à la Morgue, samedi après-midi, et le corps a été ensuite reconduit au domicile de ses parents.

L'inflammation du jeune enfant aura lieu aujourd'hui, à une heure et demie après-midi.

Camille Chaumel. Là, pas un petit travail, pas une fantaisie, pas une jolie fantaisie sortie des mains de la maîtresse du logis. Là, tout à l'opposé de l'intérieur de Clamareins, une jeune femme toujours inoccupée, dévorée par l'ennui, dont l'influence dissolvante se joint à toutes celles qui la possèdent de chute en chute aux dernières dégradations. Là, une créature érasée sous le poids de son inaction, se traînant de pièce en pièce, de meuble en meuble, n'éprouvant qu'horreur et dégoût pour ces petits travaux qui charment les autres femmes, en attendant, pour combattre ce dévorant ennui que peuvent attendre ces sortes de femmes, l'occasion d'ajouter une nouvelle faute à toutes les autres.

— Ma chère amie, dit le comte à sa femme, j'ai songé à faire faire ton portrait par notre ami Gontran, mais il se trouve arrêté par un scrupule que je te donne à deviner en mille.

— Alors c'est inutile, répondit la comtesse en s'efforçant de sourire.

— Il te trouve un grave défaut.

— Lequel ?

— Trop belle, il affirme galamment que son pinceau ne pourra jamais rendre toutes les perfections d'un pareil modèle.

— Eh bien, il y a un moyen, répliqua Laurence, attendons que j'ai vieilli.

— Il faudrait trop attendre, dit Gontran. J'aime mieux me risquer tout de suite.

— Eh bien, Monsieur Gontran, nous commencerons quand vous voudrez.

— Je suis à vos ordres, Madame.

Vente par Abonnement (9e Année) FAITES librement vos Achats avec grandes facilités de paiement PAR l'UNION ÉCONOMIQUE 25, QUAI D'ORLÉANS 250 FOURNISSEURS

Etat-major du steamer français Haiti, parti le 14 avril pour Bordeaux et Il-Ili :

M. Le prestre, capitaine ; Syvestre, second capitaine ; Aillet, 1er lieutenant ; Le Gavez, 2e lieutenant ; Mallet, 3e lieutenant ; Duprat, commissaire ; Desluis, chef mécanicien ; Brean, Bichon, Sorton, 2e, 3e et 4e mécaniciens ; Chapelin et Simonnet, télégraphistes.

Etat-major du trois-mâts français Val-de-Saïr, qui appareillera pour Pointe-à-Pitre :

M. Briand, capitaine ; Voisin, second capitaine.

L'Asie

Le paquebot neuf Asie, des Chargeurs-Réunis, allant de Dunkerque et Havre à Brest pour essais, est venu relâcher vendredi soir à Cherbourg par suite d'une avarie à la barre du gouvernail. On procéda aux réparations et le navire met à profit cette escale forcée pour charbonner.

Le Honduras

Le steamer Honduras, venant du Mexique, est entré au port hier soir, à 16 h. 45.

Faits Divers

Une Femme renversée, un arbre sauté, une bicyclette renversée, tout cela sans se faire connaître.

Un tramway venait d'arriver devant le n° 115, cours de la République, samedi, à trois heures après-midi.

Mme Moaville, âgée de 30 ans, menagère, demeurant, 6, rue Dumé-d'Aplemont, en descendant. Mais à ce moment arrivait, en vitesse, un taxi. Il allait infailliblement écraser Mme Moaville, lorsque pour éviter l'accident le chauffeur fit une embardée. La cage, mais la voiture dans son mouvement tournant la rejeta sur le côté, puis l'auto monta ensuite sur le trottoir, alla se jeter sur un arbre qui fut fauché à sa base, comme un épi, et pour terminer, vint écraser une bicyclette de M. Douville, âgé de 34 ans, employé au chemin de fer, demeurant rue Thiébaud, 67, tenait à la main.

Cet exploit accompli l'automobile stoppa. Il commençait à être temps. Alors, le chauffeur descendit, constata qu'il n'avait pas trop de dégâts, fit à nouveau rouler son moteur et bossa la compagnie. Il partit sans se faire connaître. Il est vrai qu'il n'avait blessé personne, pas même Mme Moaville.

Son numéro, le 699 Z 84 cependant été retenu et une enquête est ouverte.

Les Médecins ordonnent contre le Lymphatisme, l'Anémie, les Maladies de Poitrine, les Affections de la Peau, et pour remplacer l'huile de foie de Morue, le Fer, le Quinquina et le Podure de Polasium, le VIN NUTRIRY, dépuratif et fortifiant, qui est très efficace, agréable et peu coûteux. (1)

L'Accident de la rue Hilaire-Colombel

A la suite de la mort du jeune René Mosses, âgé de huit ans et demi, demeurant 29, rue Hilaire-Colombel, qui fut tué par une automobile jeudi dernier, le Parc du Havre a ordonné l'autopsie de la petite victime.

Cette opération a été pratiquée par M. le docteur Balard d'Herleville, à la Morgue, samedi après-midi, et le corps a été ensuite reconduit au domicile de ses parents.

L'inflammation du jeune enfant aura lieu aujourd'hui, à une heure et demie après-midi.

Accident de Voiture

Samedi soir, vers dix heures, un livreur de la Brasserie Pilette, M. Henri Bertin, âgé de 22 ans, demeurant rue Victor-Hugo, 84, revenant de Gravelle avec sa voiture et passant rue des Acacias. Il croisa trois individus. En arrivant devant l'attelage l'un des trois hommes tomba à terre et fut blessé. C'était un nommé Fernand Langlois, demeurant rue Belloué, 19.

La voiture allant à très faible allure, M. Bertin arrêta et put éviter un grave accident. Cependant les compagnons de Langlois firent une sortie au conducteur de l'attelage et une altercation se produisit. Finalement, Langlois, qui se plaignait de douleurs internes, fut monté sur la voiture.

Un poste de l'Hôtel-de-Ville, où le véhicule fut conduit, il fut convenu devant le commissaire de police de permanence que le blessé serait transporté à l'Hôpital.

Le gardien de la paix Fremont l'y conduisit et il fut admis, quoique n'ayant pas de blessure apparente.

Singulière attitude

Samedi après-midi, vers cinq heures et demie, un gardien de la paix remarquait un nommé Hervé-Louis Mendès, âgé de 42 ans, journalier, sans domicile fixe, lequel était à demi déshabillé sur la voie publique, rue des Drapeaux.

Comme il ne parvenait pas à rejeter ses vêtements malgré les remontrances d'un agent, celui-ci le conduisit au poste. Là on s'aperçut que cet homme était malade et le docteur Henry, appelé, déclara qu'il avait un commencement de paralysie générale. Le malheureux a été transporté à l'Hospice Général.

Les Fatigues du Matin

Combien de personnes, en apparence bien portantes, se plaignent d'être plus fatiguées on se levant que lorsqu'elles se couchent le soir. Cet état, si fréquent, tient au mauvais fonctionnement du foie et surtout des reins. Il disparaît en quelques semaines en faisant usage de Sels de R-nolithe qui dissolvent les urates, chassent l'acide urique et rendent aux muscles toute leur élasticité. La boîte de 10 tubes pour 10 litres d'eau minérale, 1 fr. 50. — Dépôt : Grande Pharmacie des Halles Centrales, 59, rue Voltaire.

Etat-major du steamer français Haiti, parti le 14 avril pour Bordeaux et Il-Ili :

M. Le prestre, capitaine ; Syvestre, second capitaine ; Aillet, 1er lieutenant ; Le Gavez, 2e lieutenant ; Mallet, 3e lieutenant ; Duprat, commissaire ; Desluis, chef mécanicien ; Brean, Bichon, Sorton, 2e, 3e et 4e mécaniciens ; Chapelin et Simonnet, télégraphistes.

Etat-major du trois-mâts français Val-de-Saïr, qui appareillera pour Pointe-à-Pitre :

M. Briand, capitaine ; Voisin, second capitaine.

L'Asie

Le paquebot neuf Asie, des Chargeurs-Réunis, allant de Dunkerque et Havre à Brest pour essais, est venu relâcher vendredi soir à Cherbourg par suite d'une avarie à la barre du gouvernail. On procéda aux réparations et le navire met à profit cette escale forcée pour charbonner.

Le Honduras

Le steamer Honduras, venant du Mexique, est entré au port hier soir, à 16 h. 45.

Faits Divers

Une Femme renversée, un arbre sauté, une bicyclette renversée, tout cela sans se faire connaître.

Un tramway venait d'arriver devant le n° 115, cours de la République, samedi, à trois heures après-midi.

Mme Moaville, âgée de 30 ans, menagère, demeurant, 6, rue Dumé-d'Aplemont, en descendant. Mais à ce moment arrivait, en vitesse, un taxi. Il allait infailliblement écraser Mme Moaville, lorsque pour éviter l'accident le chauffeur fit une embardée. La cage, mais la voiture dans son mouvement tournant la rejeta sur le côté, puis l'auto monta ensuite sur le trottoir, alla se jeter sur un arbre qui fut fauché à sa base, comme un épi, et pour terminer, vint écraser une bicyclette de M. Douville, âgé de 34 ans, employé au chemin de fer, demeurant rue Thiébaud, 67, tenait à la main.

Cet exploit accompli l'automobile stoppa. Il commençait à être temps. Alors, le chauffeur descendit, constata qu'il n'avait pas trop de dégâts, fit à nouveau rouler son moteur et bossa la compagnie. Il partit sans se faire connaître. Il est vrai qu'il n'avait blessé personne, pas même Mme Moaville.

Son numéro, le 699 Z 84 cependant été retenu et une enquête est ouverte.

Les Médecins ordonnent contre le Lymphatisme, l'Anémie, les Maladies de Poitrine, les Affections de la Peau, et pour remplacer l'huile de foie de Morue, le Fer, le Quinquina et le Podure de Polasium, le VIN NUTRIRY, dépuratif et fortifiant, qui est très efficace, agréable et peu coûteux. (1)

L'Accident de la rue Hilaire-Colombel

A la suite de la mort du jeune René Mosses, âgé de huit ans et demi, demeurant 29, rue Hilaire-Colombel, qui fut tué par une automobile jeudi dernier, le Parc du Havre a ordonné l'autopsie de la petite victime.

Cette opération a été pratiquée par M. le docteur Balard d'Herleville, à la Morgue, samedi après-midi, et le corps a été ensuite reconduit au domicile de ses parents.

L'inflammation du jeune enfant aura lieu aujourd'hui, à une heure et demie après-midi.

Accident de Voiture

Samedi soir, vers dix heures, un livreur de la Brasserie Pilette, M. Henri Bertin, âgé de 22 ans, demeurant rue Victor-Hugo, 84, revenant de Gravelle avec sa voiture et passant rue des Acacias. Il croisa trois individus. En arrivant devant l'attelage l'un des trois hommes tomba à terre et fut blessé. C'était un nommé Fernand Langlois, demeurant rue Belloué, 19.

La voiture allant à très faible allure, M. Bertin arrêta et put éviter un grave accident. Cependant les compagnons de Langlois firent une sortie au conducteur de l'attelage et une altercation se produisit. Finalement, Langlois, qui se plaignait de douleurs internes, fut monté sur la voiture.

Un poste de l'Hôtel-de-Ville, où le véhicule fut conduit, il fut convenu devant le commissaire de police de permanence que le blessé serait transporté à l'Hôpital.

Le gardien de la paix Fremont l'y conduisit et il fut admis, quoique n'ayant pas de blessure apparente.

Singulière attitude

Samedi après-midi, vers cinq heures et demie, un gardien de la paix remarquait un nommé Hervé-Louis Mendès, âgé de 42 ans, journalier, sans domicile fixe, lequel était à demi déshabillé sur la voie publique, rue des Drapeaux.

Comme il ne parvenait pas à rejeter ses vêtements malgré les remontrances d'un agent, celui-ci le conduisit au poste. Là on s'aperçut que cet homme était malade et le docteur Henry, appelé, déclara qu'il avait un commencement de paralysie générale. Le malheureux a été transporté à l'Hospice Général.

Les Fatigues du Matin

Combien de personnes, en apparence bien portantes, se plaignent d'être plus fatiguées on se levant que lorsqu'elles se couchent le soir. Cet état, si fréquent, tient au mauvais fonctionnement du foie et surtout des reins. Il disparaît en quelques semaines en faisant usage de Sels de R-nolithe qui dissolvent les urates, chassent l'acide urique et rendent aux muscles toute leur élasticité. La boîte de 10 tubes pour 10 litres d'eau minérale, 1 fr. 50. — Dépôt : Grande Pharmacie des Halles Centrales, 59, rue Voltaire.

Les Semaines se suivent... et se ressemblent

An Cinéma Gaumont, ce soir lundi, grande représentation avec La Voie de la Patrie, le succès du jour, qui fera époque au Havre. Rappelons que ce film, qui tout éloges amontrant, est précédé sur l'affiche par deux œuvres maîtresses : Frères ennemis et Le Bonheur Passé, de l'intérêt le plus palpitant.

Le Cinéma Gaumont a incontestablement le secret des programmes artistiques, qu'exige maintenant le Grand Public.

Un Noyé

On a retiré hier matin, vers neuf heures, du bassin du Commerce, le corps d'un nommé Jean Le Nabour, âgé de 30 ans, demeurant rue Dauphine, 46, lequel était disparu de son domicile depuis le 29 mars dernier.

Le corps de Le Nabour avait été transporté à la Morgue où il fut reconnu par sa femme.

On ignore comment il est tombé à l'eau. Une enquête est ouverte.

Chute sur le sol

Ayant fait une chute sur le sol en passant rue Raspail, samedi, vers dix heures et demie, un nommé Charles Leblond, demeurant rue de la Vallée, 75, à Gravelle, se fit ainsi une blessure à la tête.

Il a été admis à l'Hôpital Pasteur.

LA PETITE 4 PLACES

Les usines Clément-Bayard viennent de lancer un petit torpedo 4 places, livré pour le prix de 5,300 fr., qui remporte un succès considérable. Concessionnaire : Electricité Industrielle, 13, pl. de l'Hôtel-de-Ville, Havre.

Vol

Autorisé à coucher dans l'écurie de M. Lepage, rue Masséna, car il était sans domicile, le nommé René Claireaux, âgé de 43 ans, en reconnaissance de ce bienfait, la simple idée de voler un pantalon et une paire de souliers au préjudice de M. Gaston Roger, livreur, au service de M. Lepage.

Claireaux a été arrêté et conduit au Parcquet.

M MOTET. REVISTA. 52, r. de la Seine-17, r. L. - THÉÂTRES & CONCERTS

Grand-Théâtre MIGNON

Il est encore très nombreux les amateurs qui gardent des sympathies fidèles à la pauvre Mignon, à son pays où fleurit l'orange. On, ils sont très nombreux. Seulement hier soir, ils ne sont pas venus occuper les fauteuils.

Ils s'étaient probablement attirés dans la douceur du crépuscule campagnard pour surprendre les astres roux ouvrant leurs petits yeux papillonnants sur la paix infinie des champs.

Que ces bucoliques déserteurs à l'âme éprise de poésie de pensée printanière ne se désolent pas trop. « Leur » Mignon fut jouée sans une grande foi, chantée sans grand enthousiasme.

Interprétation correcte et sentimentale, mais personne ne brilla d'une façon exceptionnelle, de manière à justifier l'emballement du public débordante d'admiration.

L'ensemble s'est tenu dans une honorable moyenne.

Mlle Gachery, engagée spécialement pour jouer le rôle de Mignon, est une jeune artiste à la voix étendue et d'un joli timbre. Elle a manifestement à apprendre encore et donnera sûrement pour un caractère plus personnel à son interprétation ; car si la chanteuse ne manque pas de valeur, la comédienne est adroite et dit avec une émotion qui a la discrétion de ne pas tomber trop souvent dans le mélodramatique larvoyant.

M. Jean Marry 2e, en partie, confié même le rôle de Meister Impression favorable. Le rôle de Gertrude dans José, qu'il avait eu la veille dans son rôle de l'organe est étonné, étonné ; il atteint sans effort les parties élevées du registre. L'interprétation est cependant restée un peu prise, et c'est une observation que je renouvellerai en ce qui concerne Mlle R. La. Les vocalises de Philine ont paru quelque peu rétiées. Le rôle et le personnage ont perdu en relief, en éclat.

<

COURRIER IMMOBILIER

Les adjudications restent au calme et les affaires directes se maintiennent en bonne position. Adjudications du 13 au 18 Avril 1914

II. Guide de M. Dubose : La Ferme située à Notre-Dame-du-Bois, surf. 17 a., rev. 325 fr., m. à p. 6.300 fr. n'a pas trouvé preneur.

Adjudications annoncées Pour la semaine du 20 au 25 Avril 1914

Table with columns: LIEUX D'ADJUDICATION, DESIGNATION, MISES, Mises à Prix. Includes entries for Nancy, notaire au Havre; Hasselmann, notaire au Havre; Palais, Jacquot, avoué; Pellet, notaire à St-Romain.

Adjudications annoncées pour la semaine prochaine

Table with columns: LIEUX D'ADJUDICATION, DESIGNATION, MISES, Mises à Prix. Includes entries for Le Roux, notaire au Havre; Le Vaillant, not à Goderville; Remond, notaire au Havre.

N.B. - En dehors des adjudications, il y a aussi très souvent de très bonnes occasions en affaires immobilières à traiter de gré à gré, et dont beaucoup de ceux qui suivent ces tableaux pourraient être désireux d'avoir connaissance.

DEUIL EN 24 HEURES pour Messieurs et Dames A LA DRAPERIE D'ELBEUF Fournisseurs de l'Union Economique. LE D'SORET agrégé, chef de service à l'Hôpital Pasteur, reçoit tous les jours de 2 à 4 h. 7, Rue Thiers. Lettres de Décès Depuis 6 francs le Cost.

GRAND-THÉÂTRE DU HAVRE Direction A. VIGUIER. Bureaux : Mardi 21 Avril. LAKMÉ Opéra-comique en 3 actes, musique de Léo Delibes. Compagnie Normande DE NAVIGATION A VAPEUR entre LE HAVRE, HONFLEUR, TROUVILLE ET CAEN par les beaux steamers.

Table with columns: Avenir, HAVRE, HONFLEUR, TROUVILLE, CAEN. Lists departure times for various routes and dates.

BAC A VAPEUR Entre QUILLEBEUF et PORT-JEROME Mois d'Avril. Prendre départ de Quillebeuf à 6 heures du matin. Départ de Port-Jerome à 6 h 20 du matin; dernier départ de Port-Jerome à 7 h 20 du soir.

Revue Financière Hebdomadaire Paris, 18 avril. Le marché a été cette semaine aussi dépourvu d'intérêt qu'auparavant. Les affaires n'ont pas eu de l'ampleur et le lourdeur est restée la note dominante.

Le st. fr. L'Éclair, ven. de Rouen, est arr. à Dunkerque le 18 avril. Le st. fr. St-Louis, est parti de Rouen le 18 avril à Oran. Le st. fr. St-Pierre, ven. de Huelya, est ar. à Oran le 18 avril.

Marégraphe du 20 Avril. PLEINE MER : 6 h 32 - Hauteur 6 m 45. BASSE MER : 0 h 37 - Hauteur 2 m 48.

Port du Havre. Avril. Navires Entrés ven. de. 18 et 19. Ville-de-Chalon, Layec... 18 et 19. St. fr. Le P. Bloch... 18 et 19. St. fr. S. J. P. ... 18 et 19.

Navires Sortis all. à. 18 et 19. St. fr. Zurichmood, Prieur... 18 et 19. St. fr. Alania, Mac Larnon... 18 et 19. St. fr. Jean-Bapt. ... 18 et 19.

NAVIRES ATTENDUS AU HAVRE. De New-York : Chicago, st. fr. 19 avril. De Wilmington : Kassanga, st. ang. 18 avril; 3 600 b. coton. De Savannah : Pola, st. ang. 1 avril; 4 500 b. coton.

Imprimerie du PETIT HAVRE 35, Rue Fontenelle, 35. IMPRESSIONS Commerciales, Administratives et Industrielles. Affiches - Brochures - Circulaires - Cartes. Catalogues - Connaissances. Factures - Memorandums - Registres. Têtes de Lettres - Enveloppes, etc., etc. BILLETS DE NAISSANCE Travail soigné et Exécution rapide.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT (Service d'Hiver modifié au 12 Avril). Lignes du Havre à Boibeac, Lillebonne Fécamp et Etretat (par Bréauté Bouzeville). Table with columns: GARES, DÉPARTS, ARRIVÉES.

POURQUOI le corps médical conseille-t-il les Sels de BENO-LÉVINE? Parce que les arthritiques, rhumatisants, font eux-mêmes un médicament très actif et très économique, qui les soulage en moins de 18 heures. La B. de 10 tubes pour 30 jours de traitement. 1 fr 50. - Dépôt : Grande Pharmacie des Halles-Centrales, 66, rue Voltaire.

SELS DE BENO-LÉVINE. De la Réunion, etc. : Afrique, st. fr. 9 avril de Matadi (et Bordeaux) - 9 avril de Libreville - 12 avril de Port-Gaspard - 17 avril de Libreville - 17 avril de Port-Gaspard - 17 avril de Libreville - 17 avril de Port-Gaspard.

REVUE COMMERCIALE. N.B. - Le temps a été bon et frais pendant toute la semaine, et les conditions générales sont favorables au développement de la végétation et au tallage du blé. On n'a ni formulé aucune plainte sur la situation agricole des départements situés au-dessous du cours de la Seine, et, pour qu'il en soit ainsi, on est autorisé à croire que la présentation de la future récolte ne laissera ni désirer dans ces contrées.

Sur tous les marchés, les offres sont nulles, principalement en grises de Bœucau ou de Brié. A notre marché hebdomadaire les offres ont été à peu près nulles, mais la grainetière trouvant tout de même quelques offres étrangères, elle a pu presque rien faire, mais la tendance est excessivement ferme.

AVOINES - Les semailles d'avoines suivent leur cours et se terminent ou sont sur le point de l'être. Les premières semailles commencent à lever. Les offres sont restées excessivement calmes sur nos marchés. La culture n'a presque rien de fait, et elle est restée calme, car par les travaux des champs et les quelques lots de semailles, la vente s'est fermement tenue par le commerce. D'un autre côté, le mouvement de la farine et de la semoule est assez bien approvisionné en blé indigène et étranger, elle ne montre aucun signe de tension aux achats. Dans ces conditions, les offres sont languissantes mais les prix fermentent tenu et les 78 kilos des environs valent 21 fr 40 à 21 fr 20.

VENTES PUBLIQUES. Le Lundi 20 Avril 1914, à trois heures l'après-midi, à la suite de la liquidation de la Société de Commerce et d'Industrie de la Région de la Seine-Inférieure, il sera vendu par le ministère de l'Économie Publique, cours de Commerce du Havre en date du 16 avril 1914, par le ministère de l'Économie Publique, cours de Commerce du Havre en date du 16 avril 1914, par le ministère de l'Économie Publique, cours de Commerce du Havre en date du 16 avril 1914.

AVIS DIVERS. Les petites annonces AVIS DIVERS maximum six lignes sont tarifées 2 fr. par semaine. ANCIENNE MUTUELLE 103, boulevard de Strasbourg (téléph. 5). Les quittances de l'exercice 1914 sont parues au siège de l'Agence; les sociétaires peuvent acquiescer à présent le montant de leurs cotisations de 9 h à midi et de 2 h à 7 heures.

COIFFEUR. ON DEMANDE un Bon Coiffeur salonier de 25 ans, marié de préférence. Se présenter à M. R. GALLE, 2, rue Thiers, entre 9 et 11 heures.

ON DEMANDE UN PETIT CLERC chez M. ROUSSEL, avoué, boulevard de Strasbourg, 103.

du Théâtre, à Paris, du jour où la chambre se vacante. Quelques instants après, le même visiteur se présente de nouveau, accompagné d'un second individu à peu près du même âge, et qui l'a présenté comme son frère.

Un Cambriolage en plein Paris. Au centre de Paris, en plein jour, des malfaiteurs, dont l'audace est de plus en plus stupéfiante, ont mis à sac un appartement actuellement inoccupé, la locataire étant absente de Paris.

Le plus Grand Choix TISSANDIER 3, Bd de Strasbourg (tel. 95) VOITURES den. 35 fr. CYCLES COVENTRY-RABO 165 fr. PROMESSES DE MARIAGES PUBLICATIONS "Lire Le Petit Havre d'hier". A l'Imprimerie du Journal LE HAVRE 35, RUE FONTENELLE. LETTRES DE MARIAGE BILLETS de Naissance. DÉCÈS Du 19 avril. - René ROUSSET, 9 ans, rue Hillard, 10, boulevard de la République, 29 ans, rue de la République, 29 ans, rue de la République, 29 ans, rue de la République.

Spécialité de Deuil A L'ORPHELINE, 13 15, rue Thiers Deuil complet en 12 heures. Sur demande, une personne initiée au goût porte à domicile à domicile. TELEPHONE 83.

Monsieur Achille LE JEUNE. Vous êtes prié de bien vouloir assister au service qui sera célébré le mercredi 23 avril, à 9 heures de matin, en l'église Saint-Nicolas, pour le repos de l'âme de Monsieur Achille LE JEUNE. Chef mécanicien disparu dans le naufrage du vapeur Saint-Paul, le 20 mars 1911, en vue de Brisbane. De la part de: M. Achille LE JEUNE, née HALPIN, son épouse; M. et M. HALPIN, ses beaux-parents; M. Berthe et M. de la JEUNE, ses sœurs; M. et M. HALPIN, ses beaux-frères et belles-sœurs; M. Amable GRIVEL, son Océan; Le Comité Nautique de l'Océan; Les Fam. de LE JEUNE, HALPIN, CHATENET, et Les Amis. Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.

Contre les Névralgies... Que faire? Le principal symptôme de la névralgie, c'est la douleur. La cause de cette douleur, c'est le manque de nourriture des nerfs. Il y a deux choses à faire pour combattre les névralgies: 1. Appliquer et maintenir quelque chose de chaud sur la partie endolorie; 2. Soutenir les nerfs en prenant un tonique qui contienne les éléments dont ils sont privés. Le chaleur qui peut être apportée par des bains chauds, des compresses chaudes, l'application de cerises et procure un repos temporaire, mais tant que la nutrition du système nerveux n'est pas assurée, l'inflammation, l'irritation persiste.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE. NAISSANCES Du 19 avril. - Antoine SAILLIE, rue Saint-Jacques; Marie-Louise (jeune fille), Denise (jeune fille) FAUCONNET, rue Jacques-Crochet; Serge LE BERR, rue Massillon; Robert LAURENT, rue Amiral-Courbet; André PRUDHOMME, rue Casimir-Delavigne; Jean LEPRETRIE, rue Henri-IV; Lucien BAILLEUL, rue Saint-Vincent-de-Paul.

ADMINISTRATION DES POSTES. La dernière levée des correspondances pour le Havre, par paquebot anglais partant de Cherbourg, sera faite au Havre, bureau principal, le 20 avril, à 12 h. 5. La dernière levée des correspondances pour la Côte Occidentale d'Afrique, par paquebot français partant de Bordeaux, sera faite au Havre, bureau principal, le 21 avril, à 12 h. 5. La levée des correspondances pour les Antilles et le Sud de l'Amérique, par paquebot de Cherbourg, sera faite au Havre, bureau principal, le 21 avril, à 18 h. 40. La dernière levée des correspondances pour le Brésil et la Plata, par paquebot anglais partant de Southampton, sera faite au Havre, bureau principal, le 25 avril, à 21 heures.

NOUVELLES MARITIMES. Le st. fr. La-Sainte, ven. du Havre, est arr. à New-York le 19 avril. Le st. fr. Ville-de-Cuen, est parti de Dunkerque le 17 avril à Caen. Le st. fr. P. P. P. ven. de Dunkerque, est arr. à Bordeaux le 17 avril.

